

## 4.4 Durée et conditions de travail

Les formes particulières d'emploi (CDD, intérim, apprentissage) regroupent environ 12 % des personnes en emploi, une proportion qui progresse depuis plusieurs années. Parmi les salariés à temps complet, près de 5 % se déclarent en situation de **sous-emploi**. Cependant, en 2008, ce sont ces formes d'emploi qui paraissent être les premières touchées par le retournement conjoncturel ; la part des CDD ou de l'intérim baisse très légèrement en 2008, sans pour autant retrouver les niveaux observés avant les années 2000.

Les titulaires de contrats à durée limitée et les intérimaires disposent de moins d'autonomie et reçoivent moins facilement l'aide de leurs collègues. Ils sont plus souvent exposés à des horaires variables, à un travail de nuit ou un travail qui les mobilise le samedi ou le dimanche que les salariés en emploi stable. Les salariés en CDI qui craignent pour leur emploi ont, eux aussi, des conditions de travail spécifiques : faible autonomie, forte intensité du travail et pénibilités physiques nombreuses. De façon générale, les salariés en situation précaire accèdent moins facilement aux dispositifs de prévention des risques que les salariés en emploi stable.

La part du temps partiel dans l'emploi baisse légèrement en 2008 alors qu'elle augmentait depuis le début des années 2000 : 17 % des **actifs occupés** travaillent à **temps partiel**. Majoritairement féminin, le temps partiel concerne le tiers des femmes en emploi. Parmi les salariés ayant un emploi à

temps partiel, ce sont près d'un tiers qui souhaitent travailler davantage d'heures. Les moins de 25 ans sont les premiers concernés : plus de 41 % des jeunes à temps partiel veulent travailler davantage. Entre 25 et 49 ans, âges auxquels les tâches familiales sont les plus lourdes, les femmes à temps partiel déclarent le plus souvent ne pas souhaiter travailler davantage. Après 50 ans, seule une personne sur cinq souhaite travailler plus.

Sur l'ensemble de l'Union européenne à 27, 18 % des personnes occupées travaillent à temps partiel. Si la France se situe un peu en deçà de la moyenne européenne, le recours au travail à temps partiel est important aux Pays-Bas et limité en Bulgarie ou en Slovaquie.

En 2008, la **durée du travail** des salariés à temps complet est en moyenne de 39 h 15 par semaine habituelle de travail. Elle est d'autant plus élevée que l'entreprise est petite. La catégorie sociale influe aussi : pour 2007, les cadres déclarent plus de 200 heures de plus par an que les ouvriers. L'ancienneté joue également : ainsi en 2007, les salariés en CDI travaillant depuis moins d'un an ont travaillé environ une centaine d'heures de plus que les salariés ayant entre un et cinq ans d'ancienneté. Plus les hommes sont diplômés, plus leur durée annuelle de travail augmente. En revanche, le niveau de diplôme ne joue pas significativement sur la durée du travail des femmes. ■

### Définitions

**Sous-emploi** : il comprend les personnes actives occupées au sens du BIT qui remplissent l'une des conditions suivantes : soit elles travaillent à temps partiel, souhaitent travailler davantage et recherchent un emploi et/ou sont disponibles pour travailler plus d'heures ; soit elles travaillent à temps partiel (et sont dans une situation autre que celle décrite ci-dessus) ou à temps complet, mais ont travaillé moins que d'habitude pendant une semaine de référence en raison de chômage partiel, ralentissement des affaires, réduction saisonnière d'activité ou mauvais temps.

**Contrat ou emploi aidé, durée du travail, emploi à durée limitée, population active occupée, temps partiel** : voir rubrique « définitions » en annexes.

### Pour en savoir plus

- « Soixante ans de réduction du temps de travail dans le monde », *Insee Première* n° 1273, janvier 2010.
- « Les conditions de travail des non-salariés en 2005 », *Premières Synthèses* n° 50.1, Dares, décembre 2009.
- « En 2007, les salariés à temps complet ont dépassé, en moyenne, les « 35 heures » », *Insee Première* n° 1249, juillet 2009.
- « Conditions de travail et précarité de l'emploi », *Premières Synthèses* n° 28.2, Dares, juillet 2009.
- « Moins d'heures travaillées dans l'UE27 et plus de travail à temps partiel », *communiqué de presse* n° 159/2009, Eurostat, 2009.

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr), rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

## Sous-emploi et temps partiel selon le sexe en 2008

en %

	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Actifs occupés (en milliers)</b>	<b>13 670</b>	<b>12 243</b>	<b>25 913</b>
Actifs en sous-emploi	2,2	7,7	<b>4,8</b>
dont : employé	4,5	11,0	<b>9,5</b>
ouvrier	2,3	10,4	<b>3,8</b>
Actifs à temps complet	94,2	70,6	<b>83,1</b>
Actifs à temps partiel <sup>1</sup>	5,8	29,4	<b>16,9</b>
Moins de 15 heures	1,1	4,5	<b>2,7</b>
De 15 à 29 heures	3,1	15,8	<b>9,1</b>
30 heures ou plus	1,5	9,1	<b>5,1</b>

1. Y compris les personnes n'ayant pas déclaré d'horaires habituels.

Lecture : en moyenne en 2008, 3,8 % des ouvriers sont en situation de sous-emploi et 15,8 % des femmes ayant un emploi travaillent à temps partiel entre 15 et 29 heures par semaine.

Note : taux calculés par rapport à l'ensemble des actifs occupés.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus (âge au 31 décembre).

Source : Insee, enquêtes Emploi.

## Bénéficiaires de contrats d'apprentissage

en %

	Secteur marchand		Secteur public <sup>1</sup>
	2005	2007	2007
Nouveaux contrats enregistrés (en milliers)	263,1	277,7	6,1
<b>Sexe</b>			
Hommes	68,7	69,1	51,0
Femmes	31,3	30,9	49,0
<b>Âge</b>			
15-17 ans	47,8	48,2	28,4
18-19 ans	28,1	27,3	28,1
20 ans ou plus	24,0	24,6	43,6
<b>Durée du contrat</b>			
12 mois ou moins	20,2	20,9	25,5
13 à 23 mois	21,6	24,8	16,8
24 mois ou plus	58,2	54,3	57,7

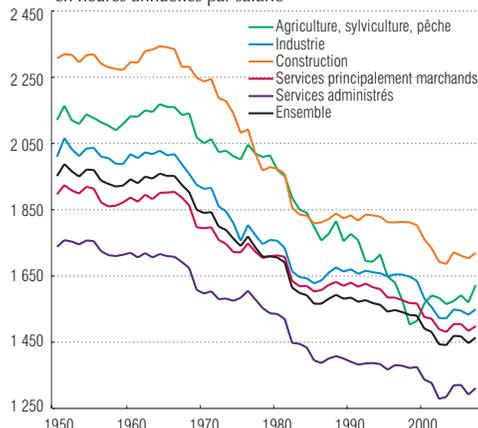
1. Secteur public non industriel et commercial.

Note : les répartitions sont estimées sur la base d'environ 80 % des contrats enregistrés.

Source : Dares.

## Durée annuelle du travail des salariés par branche

en heures annuelles par salarié



Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

## Durée hebdomadaire moyenne de travail selon la profession

	2003 (r)	2007 (r)	2008
Cadres et prof. intellect. sup.	42 h 25	43 h 25	43 h 35
Professions intermédiaires	38 h 20	38 h 45	38 h 45
Employés	38 h 10	38 h 10	38 h 25
Ouvriers	37 h 40	37 h 50	37 h 55
<b>Ensemble</b>	<b>38 h 45</b>	<b>39 h 10</b>	<b>39 h 15</b>

Champ : salariés à temps complet en France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

## Emplois à durée limitée

en %

	2005 (r)	2006 (r)	2007 (r)	2008
Intérimaires	2,1	2,2	2,1	2,1
Apprentis	1,3	1,3	1,4	1,3
Contrats à durée déterminée (y c. stagiaires non fonctionnaires et contrats aidés)	8,2	8,2	8,4	8,3
<b>Part dans l'ensemble des salariés</b>	<b>11,6</b>	<b>11,7</b>	<b>11,9</b>	<b>11,7</b>

Champ : salariés en France métropolitaine ; population des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus (âge au 31 décembre) ; données en moyenne annuelle.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

## Durée du travail hebdomadaire et temps partiel dans l'Union européenne en 2008

	Durée hebdomadaire <sup>1</sup> en heures	Travailleurs à temps partiel en % de l'emploi total		
		Hommes en %	Femmes en %	Ensemble en %
Allemagne	41,7	9,4	45,4	25,9
Autriche	44,0	8,1	41,5	23,3
Belgique	40,9	7,9	40,9	22,6
Bulgarie	42,0	2,0	2,7	2,3
Chypre	41,9	4,8	11,4	7,8
Danemark	40,2	14,2	36,5	24,6
Espagne	41,9	4,2	22,7	12,0
Estonie	40,9	4,1	10,4	7,2
Finlande	40,3	8,9	18,2	13,3
<b>France</b>	<b>41,0</b>	<b>5,8</b>	<b>29,4</b>	<b>16,9</b>
Grèce	43,7	2,8	9,9	5,6
Hongrie	40,8	3,3	6,2	4,6
Irlande <sup>2</sup>	40,0	6,1	31,5	16,8
Italie	41,1	5,3	27,9	14,3
Lettonie	41,3	4,5	8,1	6,3
Lituanie	40,1	4,9	8,6	6,7
Luxembourg	40,0	2,7	38,3	18,0
Malte	41,2	4,5	25,5	11,5
Pays-Bas	40,8	23,9	75,3	47,3
Pologne	42,7	5,9	11,7	8,5
Portugal	41,6	7,4	17,2	11,9
Rép. tchèque	42,7	2,2	8,5	4,9
Roumanie	41,1	9,1	10,8	9,9
Royaume-Uni	43,0	11,3	41,8	25,3
Slovaquie	41,5	1,4	4,2	2,7
Slovénie	42,5	7,1	11,4	9,0
Suède	40,9	13,3	41,4	26,6
<b>UE à 27</b>	<b>41,8</b>	<b>7,9</b>	<b>31,1</b>	<b>18,2</b>

1. Y compris les heures supplémentaires de l'ensemble des personnes en emploi à temps plein.

2. Données 2004 pour les travailleurs à temps partiel.

Source : Eurostat.